

## ■ Signe des temps

Au cours de la dernière année, le comité des Besoins spéciaux de la région métropolitaine de St Louis a tenté de trouver la meilleure façon de transmettre le message aux alcooliques sourds ou malentendants – un défi qu'on ne retrouve pas seulement à St Louis, mais ailleurs aux E.-U. et au Canada, où les membres des AA et les comités de service cherchent à faire en sorte que la main des AA « soit toujours là » quand un alcoolique demande de l'aide.

En novembre 2013, Bill J., président des Besoins spéciaux pour le District 51 de la Région 38, a préparé un exposé pour l'ensemble des districts de la région métropolitaine de St Louis dans l'espoir de les conscientiser à cette question et pour proposer des pistes de solutions. L'exposé couvrirait un certain nombre de questions, du désir – et de la responsabilité – d'offrir aux alcooliques sourds et malentendants la même information et le même contenu que reçoivent les participants non handicapés lors des réunions, à trouver, travailler avec et, plus encore, payer les interprètes de la langue signée américaine (ASL) lors des réunions des AA.

La capacité de défrayer les coûts de traducteurs professionnels peut poser problème pour plusieurs groupes ; pourtant, il existe d'autres possibilités. Comme le suggère la Ligne de Conduite sur la transmission du message aux alcooliques sourds, « Parfois, c'est un organisme qui s'en charge. À l'occasion, le comité régional local, le district ou le bureau de services/intergroupe défraie la note d'un interprète. Des interprètes professionnels qui sont aussi membres des AA sont parfois disposés à offrir leurs services. De temps à autre, des étudiants avancés du langage des signes feront le travail gratuitement pour acquérir de l'expérience. » Toutefois, la ligne de conduite ajoute, « Prenez soin de vous assurer de la fiabilité des bénévoles, car les membres sourds comptent sur ces services et il devrait s'assurer d'avoir de la stabilité avant de décider si la réunion sera interprétée ou non. »

Des questions ont aussi été soulevées à propos des traducteurs non alcooliques qui assistent à des réunions fermées des AA ou des interprètes non alcooliques qui offrent gratuitement leurs services à un groupe de façon continue. Comme on le souligne dans la Ligne de conduite : « Les interprètes diplômés sont des professionnels qui demandent des honoraires pour leurs services. L'expérience indique que la plupart des groupes acceptent qu'un non-AA assiste à leurs réunions fermées pour agir comme interprète pour l'alcoolique sourd. Les interprètes professionnels en langage signé se conforment à un code d'éthique strict, ce qui assure la confidentialité de la réunion des AA. » Quant à la gratuité des services de non-alcooliques, la plupart des groupes estiment qu'il y va de leur responsabilité de payer pour de tels services rendus à leur groupe et, généralement, on en arrive à une entente sur une forme de rémunération acceptable aux deux parties.

Il existe un certain nombre de ressources au BSG pour les membres sourds ou malentendants ou pour les groupes ou comités de service comme celui de St Louis. Depuis longtemps, le BSG offre des publications des AA en format audiovisuel pour les sourds, dont deux livres présentement offerts en ASL : un DVD des 11 premiers chapitres et autres sections du Gros Livre, et le *Twelve Steps and Twelve Traditions*, également en DVD. Par contre, reconnaissant les besoins urgents de matériel de service des AA que les interprètes en ASL peuvent transmettre précisément aux sourds, le BSG a rendu disponibles les quatre brochures suivantes (en anglais) « aux fins de langage signé » : « Do You Think You are Different ? », « This is A.A. », « Is A.A. For You ? » et « A.A. for the Alcoholic with Special Needs » à la liste déjà existante de « A Brief Guide to Alcoholics Anonymous », « A Newcomer Asks », « How It Works », « Is A.A. For Me », « The Twelve Steps » et « The Twelve Traditions » (dans leur forme abrégée et intégrale) qu'on peut se procurer au BSG sur demande. Tous ces documents ont été préparés par des membres malentendants et des interprètes en ASL.

Cependant, comme peuvent en témoigner la plupart des membres des AA, le fait d'être assis aux côtés d'autres alcooliques en rétablissement, de partager notre expérience, notre force et notre espoir en tête à tête est un aspect crucial du rétablissement, et trouver des façons de fournir des interprètes en ASL pour les sourds et les malentendants pendant les réunions est un défi constant pour plusieurs comités des Besoins spéciaux aux E.-U. et au Canada.

À St Louis, comme ailleurs, on fait des efforts pour créer un fonds du district ou de la région pour couvrir les coûts des interprètes, et le comité des Besoins spéciaux a suggéré un plan de financement qui couvrirait toute la région métropolitaine. Au Wisconsin Sud (Région 75), on a ajouté une rubrique dans le budget de la région pour assumer les coûts des interprètes en ASL sur demande. Dans une autre région, des membres entendants et sourds se réunissent pour choisir des réunions dans la région où on offrira les services d'ASL pour optimiser les dépenses et assurer la meilleure présence possible de membres sourds. Des annonces en ce sens ont été faites dans les réunions partout dans la région ce qui a aidé à informer les consciences des groupes et l'ensemble des membres au moment de la Septième Tradition pour qu'on puisse partager les coûts entre tous les membres de la région.

Transmettre le message à ceux et celles qui ont des besoins spéciaux, tels les sourds ou les malentendants, a toujours présenté un défi que les membres des AA ont toujours accepté de relever. En bout de compte, comme le dit la Ligne de conduite : « Nous devons nous rappeler que notre expérience AA est la chose la plus importante que nous avons à partager. » Et, ailleurs, « Un sourire, une poignée de main et une tasse de café expriment "le langage du cœur", que nous pouvons tous comprendre. »